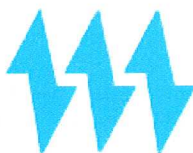


SOMELEC

Date : 20-02-2023

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N° 3744****Divers****DA N° 002/2023-DCAMG/DMG/SGPR****Date d'ouverture : Lundi 27 Fevrier 2023 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Bureau du chef service SGPR**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Bureau avec retour	U		1
2	Fauteuil	U		1
3	Chaises visiteurs	U		2
NB :				

votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

1) les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables

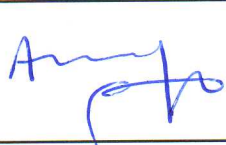
2) le délai d'option doit être de trois mois

3) Lieu de livraison **Magasin**4) **Délai de livraison : Immédiat**

- le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >>
- IL est exigé de présenter une fiche technique ou une catalogue pour les produits/services proposés
- Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 27 Fevrier 2023 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.**
- le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- la SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- la SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item.
- Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numero d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

 **Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux P.i**

Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud



 20
 02
 23